

# CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DU BUREAU NATIONAL



## Effectifs : gestion de crise

Lors de la présentation de son plan stratégique, le DSNA en a profité pour aller au-delà des sujets techniques habituels en annonçant différentes mesures de gestion des effectifs. Celles-ci seraient, selon lui, de nature à répondre à la très forte croissance du trafic aérien observée en particulier en CRNA et à la baisse des effectifs plus forte que prévue dans ces centres.

### Approches, CRNA : mêmes objectifs

Pour le SNCTA, la sécurisation des effectifs est un objectif prioritaire du Protocole 2016. Au-delà des recrutements décidés, le SNCTA avait obtenu la définition de BO en CRNA (mandat donné au GT 7).

Constatant que les travaux étaient au point mort, le SNCTA a récemment rappelé son exigence de voir des effectifs cibles définis pour tous les organismes avant les prochains GT Effectif et GS 32 heures (cf. [CDA n° 779](#)) et a posé une question diverse à ce sujet lors du CT DSNA du 12 janvier.

### Des annonces pour les CRNA, Orly et Roissy

En guise de réponse, sans attendre la tenue d'un nouveau GT et donc sans concertation, le DSNA choisit d'annoncer des « fourchettes » d'effectifs cibles à l'horizon 2023 pour les centres gérés par le GT Effectif.

Pour les détails de la méthode de dimensionnement, le DSNA mandate le GT 7 qui doit se tenir prochainement. Le GT Effectif prévu mi-février devra, quant à lui, statuer sur la répartition des ressources en définissant, pour chaque centre, une stratégie de convergence des effectifs opérationnels vers ces cibles.

Pour le SNCTA, l'horizon 2023 ne permet pas d'avoir des objectifs satisfaisants. En revanche, un horizon à 2024, prenant en compte l'ensemble des recrutements du Protocole 2016 (environ 80 PC de plus), aurait donné de meilleures perspectives tant d'un point de vue psychologique que des besoins identifiés à long terme.

Par ailleurs, il est indispensable de définir un objectif à court terme. Pour le SNCTA, dès 2020, tous les centres doivent voir leurs effectifs au-dessus des bornes minimales annoncées.

#### Effectifs cibles 2023 PC/équipe

Aix	12 - 13
Athis	10,5 - 11,5
Bordeaux	19 - 21
Brest	19 - 21
Reims	17 - 18
Orly	15
Roissy	15 - 16

### Transparence et équilibres

La direction se doit de fournir des explications cohérentes, tant en matière de méthode de dimensionnement et de répartition que d'hypothèses de construction de ses annonces. Le SNCTA y sera attentif mais, quoi qu'il en soit, la DSNA devra assumer ces chiffres qui conditionneront le bon fonctionnement de ses centres et, plus largement, sa performance globale.

Le SNCTA réclame des méthodes identiques pour les CRNA et les approches, et rappelle que celles-ci devront être transparentes, équilibrées entre tous les organismes et basées sur des données objectives.

### Vers une mobilité limitée ?

Le DSNA constate que la situation des effectifs en CRNA est plus dégradée que prévue du fait d'un plus grand nombre de départs volontaires que dans les statistiques habituelles : départs anticipés à la retraite, nombreuses mutations vers les approches, etc. Il annonce, par conséquent, vouloir être très vigilant sur le nombre d'AVE ouverts lors des prochaines CAP, notamment ceux à destination des approches.

Les départs volontaires sont une preuve supplémentaire de la dégradation des conditions de travail dans ces centres. Empêcher les contrôleurs de partir n'est pas une réponse adaptée à ce type de problématique. Le SNCTA refuse de voir la mobilité faire les frais de politiques publiques successives de diminution des effectifs. Il s'opposera à toute gestion non concertée visant à restreindre la mobilité, notamment nord-sud, et prône au contraire des mesures incitatives de fidélisation des contrôleurs.

### Report de la reprise de l'approche de La Rochelle

Cette reprise nécessitant l'ouverture à Bordeaux de 4 AVE par CAP pendant plusieurs années est, à la surprise générale, suspendue pour au moins un an afin de limiter les mutations.

**La gestion des effectifs des contrôleurs est critique ! Sous-effectif au niveau national et dans la plupart des organismes, une cinquantaine de sorties ÉNAC cette année contre près de 140 départs à la retraite : les contrôleurs et la navigation aérienne payent les décisions politiques du Protocole 2013 signé contre l'avis du SNCTA. Actée dans le Protocole 2016, la remontée des effectifs ne sera hélas pas visible avant 2021... En attendant, le SNCTA s'opposera à toute méthode allant à l'encontre des équilibres entre organismes et de l'unité des contrôleurs.**

